

Bulletin de veille n° 52

Déchets

Décembre 2022

Objectifs :

- Avoir une visibilité sur la mise en place et le développement des filières de recyclage des déchets (DEEE, VHU, BTP, meubles, navires plus particulièrement)
- Connaître les perspectives de développement de la valorisation des déchets organiques (méthanisation, compostage, déchets agricoles...)
- Développer des mesures de prévention adaptées aux nouvelles filières de recyclage et de valorisation des déchets
- Suivre l'évolution du cadre réglementaire

La validation des informations fournies (exactitude, fiabilité, pertinence par rapport aux principes de prévention, etc.) est du ressort des auteurs des articles signalés dans la veille. Les informations ne sont pas le reflet de la position de l'INRS.

Les liens mentionnés dans le bulletin donnent accès aux documents sous réserve d'un abonnement à la ressource.

Table des matières

Sommaire

DEEE	3
• <i>Actualités</i>	3
Méthanisation	3
• <i>Actualités</i>	3
VHU	4
• <i>Actualités</i>	4
• <i>Réglementation</i>	4
BTP	
• <i>Actualités</i>	4
Déchets des navires	5
• <i>Actualités</i>	5
Déchets d'activités de soins	5
• <i>Réglementation</i>	5
Gestion des déchets	6
• <i>Actualités</i>	6

DEEE

• Actualités

Orano teste le recyclage de batteries des véhicules électriques

Recyclage & Récupération – 7 octobre 2022

[Lien](#)

Le groupe Orano mène, en partenariat avec Paprec, MTB Manufacturing, Saft et le CEA, des expérimentations d'un procédé de recyclage des métaux contenus dans les batteries des véhicules électriques.

DEEE : la filière continue de créer un nombre croissant d'emplois

Actu-Environnement – 14 octobre 2022

[Lien](#)

Rudologia, organisme d'études sur l'emploi dans le secteur de la collecte et du traitement des déchets, a rendu, le 11 octobre, un état des lieux de la filière DEEE à l'OCAD3E, l'organisme coordonnateur des trois éco-organismes de la filière (Ecologic, Ecosystem et Soren).

Le Weee Forum alerte sur les quantités de produits électroniques inutilisés non collectés

Actu-Environnement – 18 octobre 2022

[Lien](#)

Des milliards d'équipements électriques et électroniques inutilisés, notamment de téléphones mobiles, ne sont pas collectés. Le Weee Forum suggère de responsabiliser les détenteurs pour augmenter des dépôts.

DEEE et déconstruction automobile : deux filières à part mais complémentaires

Recyclage Récupération – 21 novembre 2022

[Lien](#)

Constitués de multi-matériaux, les DEEE et les VHU qui sont collectés et traités par les adhérents de Federec notamment, alimentent plusieurs filières de recyclage dont celles des métaux ferreux, des métaux non ferreux, des plastiques et du verre.

Batteries : l'Union européenne s'accorde sur de nouvelles règles de conception et de traitement

Actu-Environnement – 13 décembre 2022

[Lien](#)

Proposé en décembre 2020, le nouveau règlement sur les batteries a fait l'objet d'un accord entre les colégislateurs de l'Union européenne. Il prévoit plusieurs objectifs de collecte et de réutilisation, ainsi que des obligations de transparence.

Méthanisation

• Actualités

Le gouvernement stimule la production de biométhane

Environnement Magazine – 28 septembre 2022

[Lien](#)

Revalorisation du tarif d'achat et conditions de mise en service des installations... La ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, prend deux mesures réglementaires visant à intensifier la capacité de production de biométhane en France.

Méthanisation : Suez se renforce dans la production de biogaz

Recyclage Récupération – 18 octobre 2022

[Lien](#)

Suez annonce l'acquisition de BioEnTech, start-up pionnière dans l'optimisation des unités de méthanisation. Celle-ci est effective depuis le 10 octobre dernier.

VHU

• Actualités

VHU la REP est en route

Recyclage Récupération – 12 décembre 2022

[Lien](#)

Attendu par les uns et redouté par d'autres, le décret d'application visant le nouveau mode opératoire s'appliquant au traitement des VHU, faisant suite à la loi Agec, vient d'être publié.

• Réglementation

[Décret n° 2022-1495 du 24 novembre 2022 relatif à la gestion des véhicules hors d'usage et à la responsabilité élargie des producteurs de voitures particulières, de camionnettes, de véhicules à moteur à deux ou trois roues et quadricycles à moteur.](#)

Ministère de l'écologie. Journal officiel du 1er décembre 2022, texte 25, 10 p.

L'article 62 de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire prévoit la mise en place d'une filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les producteurs de certaines catégories de véhicules à moteur (voitures particulières, camionnettes, véhicules à deux ou trois roues, quads, voiturettes), afin d'en assurer la reprise sans frais sur tout le territoire national lorsque ces véhicules deviennent hors d'usage (VHU).

Ce décret définit les règles de gestion relatives aux VHU en ce qui concerne leur collecte et traitement, définit les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'obligation de REP applicable aux personnes (constructeurs, importateurs) de ces véhicules qui les mettent sur le marché national. Il précise leurs obligations en ce qui concerne notamment la prise en charge financière des coûts de collecte et de traitement de ces véhicules, la gestion des dépôts de véhicules abandonnés. Il prévoit également des dispositions (plan de prévention et de gestion) pour les collectivités d'outre-mer régies par l'article 73 de la constitution, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon en raison des problématiques spécifiques auxquelles ces territoires sont confrontés en matière de gestion des VHU du fait de leurs caractéristiques.

BTP

• Actualités

Trois millions d'euros pour le tri à la source des déchets de chantier

Recyclage & Récupération – 3 octobre 2022

[Lien](#)

L'entreprise à mission nantaise Tri'n'Collect clôture une levée de fond de 3 millions d'euros. Ce tour de table permettra à la startup d'accélérer le déploiement de sa solution de tri à la source sur chantier.

Ecominéro agréé pour la gestion et la collecte des déchets inertes du BTP

Recyclage & Récupération – 5 octobre 2022

[Lien](#)

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires officialise l'agrément d'Ecominéro pour la valorisation des produits et matériaux de construction en fin de vie.

L'automatisation de la gestion des déchets de chantier : quels bénéfices ?

Environnement Magazine – 1er décembre 2022

[Lien](#)

La gestion des déchets dans le secteur du BTP est encore souvent réalisée manuellement par le maître d'ouvrage et l'entreprise de travaux qui en sont responsables. Pourtant des solutions digitales existent « pour mener à bien la gestion des déchets et la traçabilité des flux matériaux sur chantiers », souligne Cécile Villette, directrice générale d'Altaroad.

Produits et matériaux du bâtiment : le ministère de la Transition écologique précise le périmètre de la REP

Actu-Environnement – 13 décembre 2022

[Lien](#)

Un avis du ministère de la Transition écologique, publié au Journal officiel du 10 décembre, précise le champ d'application de la filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les produits et les matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB).

Déchets des navires

• Actualités

La prise en charge des déchets des navires est renforcée

Actu-Environnement – 17 octobre 2022

[Lien](#)

Samedi 15 octobre sont parus au Journal officiel quatre arrêtés encadrant le dispositif de prise en charge des déchets des navires par les autorités portuaires. Ces textes complètent l'ordonnance de septembre 2011 qui transpose la réglementation européenne visant à réduire les rejets illicites de déchets en mer.

Déchets d'activités de soins

• Réglementation

[Arrêté du 2 novembre 2022 portant cahiers des charges des éco-organismes et des systèmes individuels de la filière à responsabilité élargie des producteurs de dispositifs médicaux perforants utilisés par les patients en autotraitement et les utilisateurs d'autotests.](#)

Ministère chargé de l'Environnement, Journal officiel du 11 novembre 2022, texte n° 21 (www.legifrance.gouv.fr - 4 p.).

Cet arrêté définit le cahier des charges des éco-organismes devant pourvoir à la collecte et au traitement des déchets d'activités de soins à risque infectieux, produits par les patients en autotraitement et les utilisateurs d'autotests (DASRI-PAT), et des déchets d'équipements électriques ou électroniques présentant un risque infectieux ou présentant un caractère perforant (DASRIe-PAT).

Il définit également le cahier des charges des systèmes individuels mis en place, le cas échéant, par des producteurs pour remplir individuellement leurs obligations de responsabilité élargie.

L'annexe 1 détaille le cahier des charges qui concerne les éco-organismes qui doivent pourvoir à la collecte et au traitement des DASRI-PAT et DASRIe-PAT, pour le compte des producteurs de dispositifs médicaux perforants, produits par les patients en autotraitement et les utilisateurs d'autotests qui leur ont transféré leur obligation de responsabilité élargie : écoconception des dispositifs médicaux perforants ; objectifs annuels de collecte des DASRI-PAT ; objectifs de collecte et de recyclage des DASRIe-PAT ; modalités de collecte et de traitement ; mise en œuvre, au moins une fois par an, de campagnes nationales et locales d'information et de sensibilisation, incitant les patients en autotraitement et les utilisateurs d'autotest, à rapporter leurs DASRI-PAT et DASRIe-PAT, auprès des officines de pharmacie ; contribution à des projets d'expérimentation relative au réemploi des contenants de collecte ou encore participation de l'éco-organisme aux projets de recherche et développement...

L'annexe 2 de l'arrêté détaille le cahier des charges relatifs aux systèmes individuels mis en place par les producteurs, eux-mêmes, pour remplir leur obligation de collecte et de traitement des déchets issus de ses dispositifs médicaux perforants. Il renvoie directement aux articles R. 541-137 à R. 541-145 du Code de l'environnement.

Gestion des déchets

• Actualités

Urby et Veolia s'allient pour collecter les déchets professionnels en zones urbaines

Actu-Environnement – 30 novembre 2022

[Lien](#)

Veolia et Urby annoncent nouer un partenariat dans le domaine de la gestion des déchets professionnels. Les spécialistes des déchets et de la logistique s'associent pour proposer un service de collecte en zones urbaines denses. Les deux partenaires visent une collecte de 15 000 tonnes d'ici à cette fin d'année.

Sources surveillées

- Techniques et scientifiques

Actu Environnement : <http://www.actu-environnement.com/>

Ademe : <http://www.ademe.fr/>

Cercle National du Recyclage : <http://www.cercle-recyclage.asso.fr/>

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Revue

Environnement Magazine

Environnement & Technique

Journal de l'Environnement <http://www.journaldelenvironnement.net/>

Recyclage récupération

- Juridiques

. Sources officielles

JO français <http://www.legifrance.gouv.fr/abonnement.do> (abonnement) ou <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do> (dernier Jo publié)

JOUE séries L et C (sur Eur-lex) <http://eur-lex.europa.eu/JOIndex.do?ihmlang=fr>

Bulletin officiel de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
<http://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/>

Lettre d'information du Sénat : http://www.senat.fr/newsletter/senat_lettre/Abonnement_Inscrire_form.php

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie : consultations publiques, lettre hebdomadaire
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Commission européenne /environnement (en anglais) <http://ec.europa.eu/environment/waste/index.htm>

. Autres sources

Newsletter Editions législatives (accès abonné sur Interligne) – Sécurité et conditions de travail, Environnement et nuisances : <http://www.editions-legislatives.fr/portalel/newsletteredit.do>

Actu-environnement.com, lettre de Cogiterra : http://www.actu-environnement.com/ae/newsletter/inscr_newsletter.php4

Le Journal de l'environnement. Mon alerte Fil juridique : <http://www.journaldelenvironnement.net>

Droit de l'environnement. Mensuel. Victoires Editions